

Le 7 mai 2020 à Bordeaux,

Destinataires : tous les visiteurs des Jardins d'Arcadie

CHARTE DE BONNE CONDUITE DES VISITES

Mesures préventives COVID-19

A compter du 11 mai 2020

Madame, Monsieur, chers visiteurs,

Le 7 mai, le Gouvernement a confirmé que la 1^{ère} étape du déconfinement était fixée le lundi 11 mai en France, notamment dans notre département de la Gironde, classé en « zone verte ».

A cette date, après 8 semaines durant lesquelles une très grande majorité des personnes se sont très peu déplacées, nous serons nombreux, et nous le comprenons, à vouloir/devoir sortir pour vaquer à différentes occupations. La circulation des personnes va considérablement augmenter, avec pour corollaire, tant que le virus sera présent dans notre environnement, une circulation accrue du virus. D'autres personnes préféreront rester confinées et nous saluons leur patience, leur prudence et leur sens de la responsabilité collective.

Face à cette nouvelle situation, le management de notre Résidence, soutenu par les membres du Conseil Syndical, a travaillé pour définir les protocoles et moyens permettant, d'une part, de faciliter la circulation des personnes, notamment celles visitant la Résidence, pour des raisons très diverses, d'autre part, de minimiser le risque d'introduction du Covid-19 aux Jardins d'Arcadie, ce qu'ensemble, résidents, salariés, visiteurs, avons réussi à réaliser à ce jour, puisqu'aucun cas de personnes malades n'est à déplorer.

Vous trouverez ci-joint la « charte de bonne conduite des visites » précisant les modalités et consignes que chaque visiteur doit s'engager à respecter pour contribuer à l'atteinte de notre objectif « zéro malade Covid-19 aux Jardins d'Arcadie ».

Des consignes particulières viendront compléter cette charte pour des visiteurs professionnels (aides à la personne, coiffeurs, artisans BTP, déménageurs) et bien sûr pour les salariés.

D'ores et déjà les résidents et les salariés des Jardins d'Arcadie vous remercient pour votre engagement.
Protégez-vous, protégez votre entourage,

Cordialement,

Jean-François Martinez
Directeur

Au cœur de Bordeaux
résidence du bien-vivre

Courriel : direction@les-jardins-arcadie.fr
N° SIRET 309343242 00017 – APE81100Z

Le 7 mai 2020 à Bordeaux,

Destinataires : tous les visiteurs des Jardins d'Arcadie

CHARTE DE BONNE CONDUITE DES VISITES

Mesures préventives COVID-19

A compter du 11 mai 2020

Lors de chacune de mes visites à la Résidence Les Jardins d'Arcadie de Bordeaux,

- A mon arrivée (exclusivement par la rue Turenne) je m'engage à :
 - **Avoir vérifié auparavant que je ne présente pas ou ai présenté dans les 14 jours précédents ma visite des symptômes évocateurs du Covid-19** (comme avoir eu de la fièvre, des frissons, des courbatures inhabituelles, de la toux ou une augmentation de ma toux habituelle, une forte diminution ou perte de mon goût ou mon odorat, ressentir une fatigue inhabituelle, avoir noté un manque de souffle inhabituel après un petit effort). Dans le cas contraire, je devrai différer ma visite.
 - **Apporter cette charte signée lors de ma première visite à compter du 11 mai.**
 - **Préciser le nom de la personne visitée**, et me limiter à cette seule visite (exceptionnellement, notamment pour les professionnels, des consignes spécifiques seront à respecter pour des visites multiples).
 - **Me désinfecter les mains en utilisant la solution hydroalcoolique** laissée à ma disposition à l'accueil de la Résidence.
 - **Porter un masque conforme aux normes gouvernementales**, dès mon entrée et ce durant tous mes déplacements au sein de la Résidence.

- Pendant la visite, je m'engage à :
 - **Respecter strictement les gestes barrières** : me laver régulièrement les mains, utiliser des mouchoirs à usage unique, tousser ou éternuer dans mon coude ou dans un mouchoir, **saluer sans se serrer la main ni s'embrasser**.
 - **Respecter les distances entre personnes** (1,50 m)
 - **Respecter le circuit sécurisé de visite et la signalétique** à l'entrée de la Résidence, rue Turenne, le non accès aux zones interdites (Salons, salle de restaurant, bibliothèque), emprunter seul les ascenseurs mis en place par la Résidence permettant de respecter les consignes de distanciation sociale et limiter les contacts (le parc est ouvert à tous, dans le respect des consignes de distanciation).

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (nom et prénom)

Reconnais avoir pris connaissance des consignes relatives à mes visites au sein de la Résidence Les Jardins d'Arcadie de Bordeaux, les avoir comprises et m'engage à respecter l'intégralité du protocole et des mesures sanitaires édictées dans cette charte.

Fait le / / 2020 à Bordeaux - Signature